



CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES SUR LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Adresse Postale : Didier Mésognon 40 rue de Vauquois 45000 Orléans

Compte-rendu de la réunion tenue le samedi 12 octobre 2019 au restaurant « La Pépinière » 6, place Saint Augustin à Paris 8^{ème}

I – ACTUALITÉS

Présentées par Laure de La Chapelle

1. La Biennale Blanche

Rappelons que la Biennale Blanche qui se tient aujourd'hui même à Tours, par un hasard du calendrier que nous regrettons pour les membres du Cercle qui auraient voulu s'y rendre, est une association royaliste dépendant de la Charte de Fontevault.

Un blog mis sur son site nous révèle la dernière et très mauvaise facétie de M. Delorme.

Mais quelle idée lui a donc traversé la tête que de choisir une gravure du premier Dauphin d'après Kucharski et de vieillir le personnage en le barbouillant de rides et en l'affublant d'une perruque ?

Confondre les deux frères ne serait qu'une erreur très répandue ; mais se moquer d'un roi de France, qu'il ait ou non survécu, est digne des vulgaires caricatures de la famille royale répandues en 1789 par les Carmagnols.

Ce n'est pas au niveau de l'historien que M. Delorme prétend être.

Et les adhérents à la Charte de Fontevault n'ont pas manqué de lui rappeler avec vigueur qu'on ne se moque pas du Roi lorsqu'on soutient le retour de la monarchie en la personne d'un héritier d'une des branches Bourbons.

2. Un mot qui change tout, une découverte de Christian Crépin

Les nombreux articles que nous avons fait paraître sur le sujet nous ont appris que la municipalité de New York avait décidé, dans les années 1890, de transformer l'ancien cimetière St John, dépendant de Trinity Church, en parc public. Dans ce but, il fut décidé de détruire les pierres tombales existantes, en donnant aux familles un bref délai pour transférer les restes de leurs défunts dans un autre cimetière ouvert plus au nord par Trinity Church.

Le service des archives de la ville de New York a pu établir, dans doute après un premier récolement, une liste alphabétique des inhumations faites avant 1852, date de fermeture du cimetière St John. Mais les noms ne sont pas toujours exactement lus, il existe des manques importants et des interprétations inexactes indiquées par des points d'interrogation. Le zélé fonctionnaire qui rédigea la liste numérisée s'en excuse d'ailleurs.

Ce registre récapitulatif groupait les différentes années d'inscription. Nous en avons la preuve par la dernière découverte de notre archiviste, Christian Crépin. Il a en effet trouvé sur le Net l'article d'un journal, « The World », daté du 4 décembre 1892, qui donne une liste de 843 noms relevés sur les pierres tombales.

L'article indique également que le cimetière St John avait servi, de 1819 à 1852, comme lieu de sépulture de 10 672 personnes, sans distinction de race, d'origine ou de croyance.

La classification par ordre alpha indique qu'il a fallu dresser une première liste, base de la liste numérisée. Elle a été établie afin que les familles puissent déplacer vers d'autres cimetières les restes de leurs défunts. Sur cette liste on relève le texte suivant, lisible malgré la mauvaise qualité d'impression du journal : « Louis Frances Callia » (ce dernier mot pour Gallia).

La liste numérisée ne donnait que « L ... (?) Frances (?) Callia (?) », avec trois points d'interrogation, ce qui indique assez que l'archiviste n'était arrivé ni à lire, ni à comprendre ce nom. Il confirme la plaque « Louis » trouvée sur le cercueil dans le caveau funéraire, d'après des journaux comme le « Baltimore Sun », et pourrait bien concerner le fils de Louis XVI, mort et enterré à Greenwich Village.

3. Un nouveau livre

Un nouveau livre de Mme Evelyne Lever : « Paris sous la Terreur », aux éditions Fayard, 334 pages, 23 euros.

II – L'ASSASSINAT DU DUC DE BERRY : REFLEXIONS DU COMTE D'HERISSON

Par Marcel Huwaert

Extraits du livre « Le Cabinet noir » (1887)

« Le duc avait un grand cœur, comme on en rencontre trop rarement sur les marches des trônes (...)./ Ce crime, Louvel en était le bras, mais toute la France désignait la tête - le duc Decazes - et malgré les apaisements qu'apporte le temps l'histoire n'a pu le laver du soupçon » (pp.51-52)

Plus loin (pp.52-53) : « Il n'est pas sans intérêt de feuilleter ici le Cabinet noir, pour se rendre compte de ce qu'on pense à cette époque de celui qui reviendra bientôt plus puissant que jamais./ Le duc Decazes, après avoir soulevé l'indignation de l'Angleterre par une trame ourdie dans le but de placer sur un trône de l'Amérique du Sud le duc de Reichstadt, portant un préjudice des plus graves au trafic anglais (...) ».

« Police secrète. Rapport du sieur Guyon. 29 mars 1820.

Madame la duchesse d'Angoulême a eu une explication très vive avec Sa Majesté relativement à M. Decazes, au rappel duquel elle s'oppose fortement, et à un tel point que Sa Majesté s'est emportée et a défendu à ses gardes de laisser pénétrer qui que ce soit auprès d'Elle sans son ordre, en ajoutant avec un ton sévère : « Gardes, m'entendez-vous ? ».

Monseigneur le comte d'Artois a dit au Roi qu'il quitterait la France si M. Decazes était appelé ; cette menace a produit peu d'effet, et Sa Majesté n'y a fait aucune attention.

Le duc de Fitz-James, qui paraît être l'ennemi déclaré de M. Decazes, a dit qu'il le tuerait s'il revenait à Paris, et qu'il le forcerait à se battre » (p.62).

« Lettre de M. L'abbé Ledanois au comte Georges Adam Starhemberg, à Vienne. Londres, le 27 septembre 1820.

Nous avons pour ambassadeur ici le fameux Decazes ; personne ne le voit. Il a pris une maison de campagne à Harron The Hill, d'où il vient rarement à Portland-Place. Jusqu'à présent personne, excepté Lord Castlereagh, ne l'a invité » (p.66).

III – DUMOURIEZ CONFIE SES PROJETS A LOUIS-PHILIPPE

Par Marcel Huwaert

« Le choc de l'histoire », par André Castelot : « Louis-Philippe metteur en scène de l'histoire »

Dumouriez s'apprête à trahir la République et à faire marcher ses troupes sur Paris. Il va l'expliquer à Louis-Philippe.

- Nul ne viendra déranger l'armée de Belgique si son chef sait prendre ses responsabilités. La victoire suivra, comme à Valmy, comme à Jemmapes, mais elle aura cette fois un tout autre visage. Le moment est venu de présenter à la nation un système de gouvernement assez rapproché des diverses nuances d'opinion pour qu'on puisse espérer qu'elle s'y rattache.

- Que voulez-vous dire ? demande le futur roi.

- Je compte faire enlever au Temple par un coup de main le fils de Louis XVI, le proclamer roi dans mon camp et marcher sur Paris avec mon armée en prenant pour drapeau politique la constitution de 1791.

Déjà l'armée a accepté de ne pas attaquer tant que durera l'entreprise.

- Certes, lui déclare Dumouriez, j'aurais préféré que vous ne fussiez pas dans notre armée, afin d'écarter de vous tout soupçon de vouloir vous porter au trône, mais puisque vous vous trouviez ici avant tout ceci, je ne voudrais pour rien au monde que vous songiez à vous éloigner.

- Vous savez, répond le futur roi, que c'est au gouvernement de la Convention nationale que j'attribue les maux que la France souffre déjà et les malheurs plus grands encore que la continuation de cette odieuse tyrannie me paraît devoir attirer sur elle, mais que, désillusionné comme je le suis dès lors des théories gouvernementales dont j'ai été enthousiaste antérieurement, je me suis décidé à me renfermer exclusivement, comme vous me demandiez de le faire, dans l'accomplissement de mes devoirs militaires. Je veux donc suivre ou subir le sort de l'armée dans toutes ses phases. Je suis résolu à ne pas m'en séparer tant que je n'y serai pas contraint par une nécessité absolue. Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez et je vous promets de garder le secret.

Le 30 mars, Louis-Philippe adresse à son père une lettre qui enverra Philippe-Egalité à l'échafaud, car ces lignes, saisies par la police, seront lues en pleine Convention au cours d'une terrible séance.

« Mon couleur de rose, écrivait-il, est à présent bien passé et il est changé dans le noir le plus

profond. Je vois la liberté perdue, je vois la Convention nationale perdre tout à fait la France par l'oubli de tous les principes. Je vois la guerre civile allumée, je vois des armées innombrables fondre de tous les côtés sur notre malheureuse patrie et je ne vois pas d'armée à leur opposer. Les volontaires désertent et fuient de toutes parts, on ne peut pas les arrêter et la Convention croit qu'avec un tel état de choses elle peut faire la guerre à toute l'Europe. Je vous assure que pour peu que cela dure, elle en sera bientôt détrompée. Dans quel abîme elle a précipité la France ».

IV – AUGUSTUS FOSTER ET LA LETTRE DE FERSEN

Par Laure de La Chapelle

Un correspondant inconnu

Citons une fois de plus cette fameuse lettre qui, pour la première fois, révèle la probable identité de Louis XVII sous le nom de Leroy : « M. Leroy demeure inconnu en New York et m'écrit qu'il se porte bien et qu'il est heureux. Je serai bien aise de vous voir le mois prochain. Votre tout dévoué, Axel ».

A qui cette lettre pouvait-elle être adressée ? L'envoi est extrêmement courtois, et même galant. On peut penser qu'Axel s'adresse en 1809 à une correspondante féminine, de haut rang, probablement britannique puisque la lettre fut vendue à Londres en 1923. Fersen connaissait bien l'élite londonienne ; mais cette confiance sur Louis XVII, qui pouvait être dangereuse si elle parvenait aux mains d'espions ou de policiers en tout genre, ne pouvait s'adresser qu'à une personne en qui il avait une parfaite confiance, sans doute parce qu'elle était déjà au courant de la survie du prince royal.

Et là, le choix se fait plus restreint. On ne peut s'empêcher de penser à Elisabeth Cavendish, Lady Foster, mariée en 1809 au duc de Devonshire. Fersen (qui fut peut être son amant) s'adresse à elle à un moment important. Le 23 septembre 1794, avant de quitter Düsseldorf pour Hambourg où, le 10 octobre, il va noter la présence d'un navire américain, il écrit à Reutersward : « envoyer ma lettre à Lady Foster ».

Elisabeth Foster s'était séparée de son mari, John Foster, en 1780 et, depuis cette époque, était privée de la garde de ses deux fils par leur père. Or, Fersen note le 8 octobre 1794 avoir lu dans la Gazette de Hambourg qu'un « Monsieur Foster » avait été enfermé, donc arrêté, en Suède. On ne sait ce qu'il y faisait, mais cela expliquerait que son fils Augustus sache parler le suédois. Et, plus tard, Augustus John Foster sera envoyé comme diplomate en Suède.

Si nous nous intéressons à la carrière d'Augustus, nous voyons qu'après avoir commencé à Naples comme secrétaire de légation, il fut nommé à Washington en décembre 1804, en tant que secrétaire de la légation britannique aux Etats-Unis. Il avait 24 ans à son arrivée et resta trois ans en poste, jusqu'en 1827 où il revint une année en Angleterre. Il est fort probable qu'à Washington, il ait pris connaissance de l'existence d'un fils de Louis XVI vivant à New York, ce qui, à l'époque napoléonienne, était sans doute un problème pour toutes les chancelleries. Revenu dans son pays natal, il dut en parler à sa mère, Lady Elisabeth Foster.

Il fut ensuite nommé chargé d'affaires en Suède : rappelons qu'il savait sans doute parler le suédois, langue qui n'est pas particulièrement facile !

Il resta à Stockholm de 1808 à 1810. Il y eut maintes occasions d'y rencontrer Axel Fersen, toujours grand ami de sa mère, Lady Foster.

Augustus, privé de la présence maternelle pendant ses jeunes années, échangea avec Elisabeth une volumineuse correspondance, dont le volet américain se trouve à la Librairie du Congrès à Washington.

A la date de 1809 où Fersen écrivit de Suède sa fameuse lettre sur l'existence de « M. Leroy », Augustus, membre de l'équipe diplomatique britannique à Stockholm, pouvait parfaitement faire parvenir ce courrier à sa mère par la valise diplomatique, ce qui en assurait la discrétion.

Pourquoi Fersen attendait-il la venue de sa correspondante en Suède, ce qui aurait rendu inutile de lui confier par lettre ce fameux secret ? Avec Fersen, tout est possible, depuis la phrase convenue d'avance entre les deux correspondants jusqu'au doute, si c'était bien Lady Foster, qu'elle puisse très vite effectuer ce voyage en Suède pour voir son fils. En effet, le 14 octobre 1809, Lady Elisabeth Foster devenait Sa Grâce la duchesse de Devonshire, ce qui, bien sûr, a dû jeter quelque trouble dans son emploi du temps.

V – COMMUNICATION SUR DENIS FOYATIER

Par Didier Duval

Denis Foyatier, sculpteur, est né en 1793 à Bussière, dans la Loire, et est mort en 1863 à Paris. Elève des Beaux Arts de Lyon, il obtient la médaille d'or. Puis il part pour Rome jusqu'en 1827. Il a 34 ans et revient s'installer à Paris où il restera jusqu'à sa mort. De 1830 à 1863, date de sa mort, il fréquente le milieu des aristocrates susceptibles de lui passer commande de statues telles que le Spartacus en marbre qu'on trouve dans les jardins des Tuileries et qui fut exposé au Salon de 1831.

Je pense qu'il a rencontré à Paris le comte Alexandre de La Rochefoucauld, devenu préfet de Seine-et-Marne le 2 mars 1800. Comme celui-ci n'entendait rien à l'administration, c'est sa femme qui le remplaçait. Celle-ci fut relevée de sa fonction et devint dame d'honneur de Joséphine, dont elle devint la confidente. Quant à son mari, le comte Alexandre, il sera révoqué comme préfet mais devint en 1802 ministre plénipotentiaire. Et devinez dans quel pays il fut envoyé pour représenter la France : la Saxe. En 1805, il est ambassadeur à Vienne et, en 1808, ambassadeur à La Haye. Pair de France en 1815, la Restauration lui enleva cette dignité. Il fut alors élu député en 1822, 1828, 1830, 1831 et rétabli pair de France par la Monarchie de Juillet. Il était né en 1767, il meurt à Paris en 1841 à l'âge de 74 ans.

Ainsi, il a pu rencontrer Foyatier à partir de 1831 à Paris. Rappelons-nous le témoignage de Foyatier que je cite : « Prieur a avoué à un de ses amis devenu pair de France sous la Restauration que l'enfant du temple mort le 8 juin 1795 était un substitué ». Il semble bien que ce soit le comte de La Rochefoucauld le fameux R...

VI – LA ROSIERE DE MITTAU

Texte inédit de Jean-Pierre Gautier (lu par Elisabeth de Confevron)

Les circonstances

Comme beaucoup de ses sujets émigrés, le comte de Provence eut la sagesse et la chance de pouvoir fuir un malheureux pays devenu grâce aux philosophes une annexe terrestre de l'Enfer. La Providence a voulu que ce fut un Comte qui le quitta et un Roi qui le retrouva. Entre temps, il avait goûté aux fruits amers de l'exil, il avait confronté les riches éléments de sa grande culture aux événements les plus imprévisibles sans jamais douter ni de sa légitimité, ni de son bon droit.

« Au sein de la mer Baltique, en face et sous la protection du ciel, fort de la présence de notre frère, de celle du duc d'Angoulême, notre neveu, de l'assentiment des autres princes de notre sang, qui tous partagent nos principes et sont pénétrés des mêmes sentiments qui nous animent, nous le jurons ! Jamais on ne nous verra rompre le nœud sacré qui unit nos destinées aux vôtres, qui nous lie à vos familles, à vos cœurs, à vos consciences ; jamais nous ne transigerons sur l'héritage de nos pères, jamais nous n'abandonnerons nos droits. Français ! Nous prenons à témoin de ce serment le Dieu de Saint Louis, celui qui juge toutes les justices !/ Donné à Mittau le 2 décembre de l'an de grâce 1804 et de notre règne le dixième ».

Ce texte, riche de signification, d'une forme élégante, ce qui n'a rien d'étonnant car on sait que S.M. le roi Louis XVIII était un fin lettré, un latiniste distingué et un homme politique remarquable, voire hors ligne si on le compare à nos actuels faisant fonction d'hommes d'Etat, témoigne implicitement du lien affectif qui, de tous temps, a uni nos Souverains à leur peuple.

Quand, en 1830, par la faute de mauvais bergers, on eut l'impression évidemment fautive que ce lien admirable était rompu, il s'en suivit une cascade de régimes politiques divers, d'émeutes, de révolutions et de guerres. Exception faite du Second Empire, dont on a trop souligné la défaite ultime de Sedan et pas assez les autres victoires et la modernisation bien comprise du pays, à commencer par la Monarchie de Juillet, régime hybride qui dès son origine portait les germes de sa fin, la république n° 2, célèbre par ses émeutes chroniques et dont on se débarrassa heureusement très vite, la république n° 3, terminée aussi par un désastre et l'invasion étrangère, la république n° 4, bien embarrassée de son héritage colonial et trop contente d'avoir recours à un homme providentiel pour lui sauver la face, la république n° 5 enfin, qui laisse présager d'autres orages.

Donc au sein de la mer Baltique, parti et revenu à Mittau au gré des dispositions contradictoires de Paul I^{er} puis d'Alexandre I^{er}, le roi Louis XVIII allait manifester son soutien en faveur de la famille et de la morale, alors que lui-même malgré ses mérites n'y avait pas souvent trouvé les consolations qu'il en pouvait attendre. En effet, après les bons moments passés avec Madame de Balbi, après un mariage rarement heureux avec Marie-Joséphine de Savoie et avant de trouver des consolations bien des années plus tard avec Madame du Cayla, c'est la solitude qui fut son unique compagne, avec souvent en plus cette horrible et douloureuse maladie qui s'attaque aux gens de qualité. Mais toutes ces épreuves, ces pérégrinations constantes au gré des événements bouleversant l'Europe contribuèrent à affiner son jugement, magnifier sa pensée et tremper sa volonté. « L'adversité est la fournaise à recuire l'âme » disait Montaigne. En 1814, la France a retrouvé un grand Roi.

La rosière de Mittau

Cette anecdote romantique se situe en 1804 lorsque Louis XVIII et sa famille eurent la permission du nouveau tsar Alexandre de revenir à Mittau d'où les avait chassés Paul I^{er}.

« Le retour de ces illustres exilés causa une joie bien vive parmi le peuple de ces contrées qui voulut donner une preuve de sa profonde vénération pour cette auguste famille en suppliant le monarque français de daigner présider au couronnement d'une rosière. Dans cette circonstance, Louis XVIII offrit aux bons paysans russes l'image de la sagesse couronnant la vertu. Vivement émue de la bonté touchante du Prince, la jeune fille, prosternée à ses genoux et recevant de ses mains la couronne de fleurs, lui dit avec une grâce ingénue : « Sire, je désire pour le bonheur de la France que Dieu vous rende un jour ce que vous faites aujourd'hui pour moi ». Tous les assistants, pénétrés des mêmes sentiments, fondaient en larmes, en s'unissant d'intentions au souhait de la jeune rosière inspirée par la Providence qui devait, avant deux lustres, le réaliser pour le bonheur du peuple français » [A. Antoine (de Saint-Gervais) : Histoire des émigrés français de 1789 à 1828 (Paris, LF Hivert, 1828), pp.46-47).

Ce récit édifiant appelle quelques commentaires.

Le peuple russe est bien aimable, mais s'agit-il en réalité du peuple, qui semble bien policé à cette époque et qui de plus connaît l'histoire des Bourbons alors que les Champenois à la même époque ne devaient guère se préoccuper des Romanov ? La rosière en question est bien policée et parle le langage d'un diplomate chevronné. Les paysans russes sont bien sensibles, tous les assistants pleurent comme dans un roman édifiant de Madame de Genlis.

Sur le tableau de Tardieu¹ (ci-dessous), on constatera que les seuls bons sentiments n'expliquent pas toutes ces larmes et que les libations pourraient aussi y avoir contribué.

Enfin, pour couronner le tout – c'est le cas de le dire – comme dans les récits homériques, la Providence, excusez du peu, inspire de bonnes pensées à la rosière, comme les dieux grecs à Ulysse.

Cette mise en scène de Louis XVIII en bon père de famille et d'une ingénue assez habile pour contourner la barrière des langues, la présence d'un traducteur n'étant pas évoquée, peut paraître au mieux très romancée et au pire échafaudée de toutes pièces à partir d'un événement anodin volontairement grossi.



Analyse du tableau – Une habile œuvre de propagande

La plupart des personnages ne sont pas plus russes que moi et l'arrière-plan à droite montre des protagonistes qui ressortent davantage de la cour de Versailles avec leurs perruques que des moujiks ordinaires du tsar.

Par contre, à gauche un enchevêtrement de personnages, censés être des Russes, ont plutôt l'air d'être intéressés par le côté libation que par l'aspect moral de cette touchante cérémonie.

¹ Jean-Charles Tardieu (1765-1830) : « La rosière de Mittau », 1816, huile sur toile, 90 x 116,5 cm (cadre : 102 x 128,5 x 7 cm). Conservé au Musée national du Château de Versailles
Acquis pour 3000 francs, 1816 ; collection Louis XVIII ; Salon de 1817. Envoi du musée du Louvre à Versailles le 9 juillet 1870 (Cf. registre des mouvements du Louvre 1848-1910).

Au centre du tableau, on aperçoit un certain nombre de jeunes filles présentant l'aspect, au choix, de vestales ou de premières communiantes.

Pour renforcer cette scène édifiante, le peintre a voulu par deux fois représenter d'augustes matrones faisant de leurs fauteuils l'édification de jeunes enfants.

En arrière-plan, on retrouve la dualité sociale des personnages. A droite un palis de type oriental du côté des gens de qualité et une isba du côté populaire à gauche.

Tout à fait au centre, près du roi, assise sur un fauteuil, se tient une dame de qualité qui pourrait bien être la duchesse d'Angoulême. Penché vers elle, un homme, son chapeau à la main, sans doute le comte d'Artois à cause de son habit vert, ou un diplomate russe.

Tout à fait à droite, au premier plan, se tient un officier supérieur qui ressemble au général Dourakine tel qu'il nous est présenté dans les œuvres illustrées de Madame la comtesse de Ségur née Rostopchine.

Pour compléter la couleur locale, trois sapins dont le plus éloigné semble avoir éprouvé les assauts des vents, ce qui pourrait bien être une volonté subliminale d'évoquer les tourments éprouvés par le roi au cours de ses nombreuses errances.